



Dépenses foyers: séparations de bien et je paye 50%de son crédit

Par **Bimou94**, le **22/01/2015** à **13:11**

Bonjour à tous,

Je suis mariée depuis une année sous le régime de séparation des biens.

J'écris ce message car je me sens très mal j'aime beaucoup mon mari mais je sens que ce dernier m'exploite et profite de moi.[smile17]

J'habite chez mon mari (un appartement qu'il a acheté seul), je paye la moitié de son crédit. Pendant une année j'ai payé la moitié de son crédit et toute les factures;

Concernant les charges d'entretien on les a payés moitié moitié. Pour l'impôt sur le revenu encore une fois j'ai payé beaucoup pour ce que je n'ai pas gagné.

Je précise que lui à un salaire de 3300€ net par mois et moi 2100€. Je précise qu'il fait rarement les courses.

Avec ce rythme je me sens ruinée et pas de possibilité de mettre de l'argent de côté contrairement à lui qui s'est fait des sous sur mon dos.

Je précise que nous attendons un bébé, pour cet heureux événement il n'a dépensé aucun sou pour la préparation des affaire du nouveau né sous prétexte qu'il a des travaux à faire à la maison (fenêtres, dégât des

eaux,...)

Il sait que j'ai dépensé beaucoup durant le mois de janvier pour la chambre du bébé, il a laissé trois factures de côté non payé pour me les sortir en mois de février à ce moment la il me demandera de payé moitié moitié or que moi je ne lui rien demander pour les dépenses du bébé.

Pouvez vous m'aidez à mieux gérer cette situation! combien dois je payer au niveau des impôts. concernant les dépenses quotidiennes et le loyer comment pourrais je l'aider sans me ruiner.

Merci pour votre aide!

Par **Visiteur**, le **22/01/2015** à **14:12**

Bonjour,

je suis effaré !! Non seulement votre mari est un immonde c... !! mais vous vous êtes une gourde !! et je suis gentil !! quel couple vous faites !! Appartement qu'il a acheté seul ? et vous dites que vous payez la moitié du crédit ? y'a pas un problème ?? Vous voulez mieux gérer ? di-vor-cez !!

Par **Bimou94**, le **22/01/2015** à **14:29**

Bonjour,
Oui il a acheté seulet il a demandé à faire un contrat de séparation de bien!
Je sais qu'il y'a un problème et je sais que mon mari est un profiteur!
Je veux des solutions pour mieux gérer ma situation financière.
Merci grenouille pour votre réponse!

Par **Visiteur**, le **22/01/2015** à **15:42**

Il l'a acheté seul mais vous êtes mariés et vous payez la moitié du crédit...? Je ne vois pas ou il l'a acheté seul ! Je ne suis pas assez calé pour vous répondre de façon certaine mais j'espère que quelqu'un du forum le fera ! Pour moi quand on est marié, qu'importe le régime, ce qui est acheté pendant le mariage est à la communauté... La séparation de biens est pour les biens acquis avant le mariage... me semble t'il !

Par **Bimou94**, le **22/01/2015** à **16:28**

Non, il a acheté avant notre mariage. Il a demandé a ce qu'on fasse un contrat de séparation de bien chose que j'ai accepté (je l'aime donc son argent ne m'intéresse pas). De ce fait son bien reste son bien dans le cas ou on se sépare. Aujourd'hui j'ai l'impression que je me fais arnaquée car je n'arrive pas à réaliser mon projet qui est d'acheter un bien moi aussi!

Par **perlois**, le **24/01/2015** à **08:40**

Bonjour,
Si tu te sens 'arnaquée', c'est qu'il y a un réel problème.
Le mieux serait dans un premier temps de discuter avec ton mari et de mettre les choses à plat.
Parler d'argent n'est pas chose facile mais garde à l'esprit que maintenant, tu ne vas plus être seule, ton enfant arrive. si tu ne le fais pas pour toi, fais le pour cet enfant.

Par **domat**, le **24/01/2015** à **10:19**

bjr,

comme vous êtes en séparations de biens, vous n'avez aucune obligation de payer la moitié d'un crédit relatif à un bien propre.

pour le reste, il trouver un accord sachant que pour les dépenses du foyer chaque époux doit y participer en fonction de ses possibilités.

si vous n'arrivez pas à vous mettre d'accord, vous allez droit vers le divorce.

cdt

Par **Bimou94**, le **26/01/2015** à **11:40**

Bonjour,

Merci perlois, merci domat pour vos réponses.

hier il a rassemblé toutes les factures à payer et il m'a demandé est ce que je voulais participer à les payer!

Je lui ait fais comprendre que je n'en peux plus de cette situation et que j'allais démissionné vu que je travaille et je ne vois pas mon argent.

Je ne peux pas ne pas aider à payer toutes ces factures (J'habite une ville qui coûte super cher, impôt,...)

A la fin du mois je serais à découvert et encore mal dans ma peau, pour lui c'est une obligation de payer la moitié du crédit(pour lui c'est un loyer).

Alors pour les impôts c'est pénible! on doit payé 8000€, pour lui il faut qu'on paye moitié moitié or que je n'ai pas le même salaire que lui!

pouvez vous comment ça ce gère ce problème et combien je dois payé ?

Vous ne pouvez pas imaginer comment vos réponses me soulage, je me sens moins seule.

Par **Bimou94**, le **03/02/2015** à **11:28**

Bonjour,

Quelqu'un pour me répondre s'il vous plaît?!!!

Par **BBrecht37**, le **03/02/2015** à **11:44**

Bonjour,

Pour le bien immobilier : cessez de payer la moitié du crédit immédiatement (et même demandez lui de vous rembourser ce que vous avez déjà versé à tort).

Pour les charges du ménage : participez au plus haut pour moitié (courses, électricité, gaz, eau, impôts locaux, internet, téléphone, assurances...).

Pour la taxe foncière : ne participez pas, vous n'êtes pas propriétaire.

Pour les impôts : optez pour deux déclarations séparées et vous ne paierez que ce que vous devez (vous pourrez en outre choisir de rattacher votre enfant à votre déclaration et de bénéficier de sa 1/2 part supplémentaire).

Et n'oubliez pas de rappeler à votre cher et tendre qu'il va être père et qu'il serait de bon ton

qu'il assume sa paternité, y compris financièrement.

S'il ne le fait pas, vous vous en sortirez mieux financièrement à vivre seule avec votre enfant.

Cordialement,

Par **Bimou94**, le **03/02/2015** à **13:44**

Bonjour,

Merci BBrecht37 pour votre aide. Mon soucis c'est l'impôt sur le revenu, nous avons fait une déclaration commune (à sa demande) et vu que nous avons des salaires très différents (lui 69000€ brut annuel et moi 29 000) comment doit on répartir le paiement des impôts? moitié moitié ça sera injuste pour moi!

Merci encore une fois pour votre aide

Par **BBrecht37**, le **03/02/2015** à **13:47**

Bonjour,

Proposez-lui de faire 2/3 - 1/3.

Ça reflète grosso modo vos revenus respectifs et ça semble assez équitable.

Mais pensez à privilégier la déclaration séparée l'année prochaine si vous le pouvez.

Cordialement,

Par **Bimou94**, le **03/02/2015** à **13:52**

Bonjour,

Merci Beaucoup BBrecht37.

Bonne journée